

Les œuvres post-scolaires [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **34 (1905)**

Heft 3

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1038794>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

pose, il fera répéter le récit par les élèves les plus forts, puis par les plus faibles. Le but éducatif ne doit jamais être négligé.

d) Vient ensuite la lecture proprement dite. Au besoin, chaque élève suivra avec un indicateur à la main. Evitons de presser l'enfant, laissons-lui le temps d'observer et, dès le début, efforçons-nous d'obtenir une prononciation nette. Après chaque phrase, nous procéderons au compte rendu, qui sera amené par des questions adroitement posées. Le morceau sera lu plusieurs fois et étudié de près. L'enfant lira de plus en plus avec assurance ; alors nous demanderons de lui les liaisons et nous lui ferons comprendre le rôle des signes de ponctuation.

Procédés suivis au cours moyen et au cours supérieur :

Du choix du sujet dépend souvent la valeur de la leçon quant à ses résultats ; aussi n'est-ce pas au hasard et selon le caprice du moment qu'il faut faire ce choix. Sachons donc varier les sujets de lecture. Ainsi, il est bon de faire alterner les lectures morales ou d'ordre scientifique avec des lectures littéraires.

Avant d'aborder un chapitre de lecture, soit au cours moyen soit au cours supérieur, l'instituteur fera oralement un résumé clair et précis du contenu. Pour certains morceaux, il sera utile d'établir, même d'avance, un résumé écrit. L'explication des termes inconnus et, selon le cas, leur transcription au tableau noir suivront.

Le maître aura soin de faire usage des moyens intuitifs à sa portée chaque fois que les chapitres à l'étude réclameront ce secours précieux.

On passera ensuite à la lecture. Le maître lira d'abord en présence de ses élèves, afin de déterminer le ton à employer, faire sentir les nuances et mettre en relief les idées principales. Puis ce sera le tour des élèves. La lecture d'ensemble peut terminer l'exercice. (A suivre.)

Les œuvres post-scolaires

(Suite.)

Les œuvres exigent de tous ceux qui s'y dévouent un véritable apprentissage ; l'instituteur devant être, par vocation et par état, le collaborateur du prêtre, sera donc être initié par les soins de l'école normale aux formes de l'apostolat moderne.

Jusqu'à ce jour, cet apprentissage s'est fait ordinairement hors de l'école, dans la vie pratique, alors que le jeune instituteur prend possession du poste qui lui est confié. Inutile d'insister sur les inconvénients de ce défaut de préparation et les déconvenues qui en sont résultées.

En effet, au sortir de l'école normale, enivrés de cette complète liberté pour laquelle ils n'étaient pas toujours préparés, sachant, d'ailleurs, peu de chose sur leurs devoirs d'homme, nombre de jeunes instituteurs se sont jetés à corps perdu dans les plaisirs. On ne leur avait pas dit jusqu'alors qu'ils devaient être apôtres, ou, plutôt, on ne leur avait pas montré comment, dans *la pratique*, ils pourraient l'être. Et ce n'est pas à dix-huit ou vingt ans, alors que la vie facile s'ouvre devant eux, alors que les passions viennent surexciter leurs sens, ce n'est pas à ce moment que, sans préparation, ils peuvent se créer d'eux-mêmes un idéal élevé, et entreprendre, par un instinct subit de sacrifice, le rude labeur des œuvres d'apostolat.

Désormais, il serait très désirable que les élèves des cours supérieurs de l'école normale n'aient pas uniquement en vue le « brevet », mais qu'ils songent parfois qu'en leur qualité de chrétiens et de futurs « dirigeants » ils auront des obligations sociales vis-à-vis des malheureux, qu'ils auront le devoir de faire connaître et aimer autour d'eux la doctrine chrétienne, qu'ils devront être en quelque sorte les collaborateurs de l'Eglise. Tout cela devra être discuté, débattu entre camarades, dans des réunions périodiques, sous la direction des maîtres.

Ces conférences, dis-je, ont pour but : 1^o de produire dans l'âme des futurs instituteurs une conviction très profonde de la nécessité des œuvres ouvrières catholiques à notre époque ; 2^o d'examiner en commun les moyens pratiques de fonder les œuvres ou de les maintenir si elles existent déjà. Les questions qu'on y étudierait sont destinées à montrer les misères de la classe laborieuse et les devoirs des maîtres, les responsabilités de la classe supérieure et les moyens de les bien porter. Cette étude serait un aliment pour l'ardeur et l'enthousiasme de ces cœurs passionnés, un dérivatif salutaire aux préoccupations de l'orgueil et de l'égoïsme et un contrepoids efficace aux entraînements du plaisir et de la mondanité, qui ont déjà fait tant de victimes.

Ces conférences, dont les règlements peuvent être très variables, tiendraient séance une ou deux fois par semaine, soit dans une salle d'école, soit même à la campagne, en plein air, les jours de promenade ; là un rapporteur traiterait verbalement ou par écrit la question qui lui a été confiée et que l'on discuterait ensuite avec l'entrain et l'animation que sait y mettre la jeunesse. Il en résulterait que les futurs instituteurs s'initieraient à la connaissance des questions sociales, en prendraient le goût et se prépareraient merveilleusement à réaliser un jour ce qu'ils auraient sérieusement étudié pendant les années de leur formation à l'école normale. Ils seraient alors prêts à remplir le rôle de collaborateurs du curé de la paroisse pour la solution, au point de vue chrétien, des difficiles problèmes de l'économie sociale.

(A suivre).

C. F.